

PROCES VERBAL

DE DEPOUILLEMENT



CDG 27

Commission Administrative Paritaire - CDG27 - CAP B

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Commission Administrative Paritaire

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 10:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 15:00 H

Dépouillement du scrutin

Nombre d'électeurs inscrits			837
	Sous enveloppe	Electronique	Total
Nombre de votants	0	316	316
Nombre de votes exprimés	0	304	304
Nombre de votes blancs	0	12	12
Nombre de votes nuls	0	0	0
Taux de participation			37,75%

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique et par correspondance correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

Résultats obtenus par chaque liste

Syndicat	Libellé	Nombre de voix
	Liste UNSA TERRITORIAUX 27	83
	Liste SUD TERRITORIAL 27	62
	Liste CFDT INTERCO DE L'EURE	159

Répartition et attributions des sièges

	Total
Nombre de représentants titulaires à élire	7
Nombre de représentants suppléants à élire	7

Calcul du quotient électoral

$$\text{Quotient électoral} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges titulaires à pourvoir}} = \frac{304}{7} = \boxed{43,43}$$

Répartition des sièges au quotient

$$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus par liste}}{\text{Quotient électoral}} = \boxed{\text{Nombre de siège(s) obtenu(s) par liste}}$$

	Suffrages obtenus	Siège(s)
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	83	1
Liste SUD TERRITORIAL 27	62	1
Liste CFDT INTERCO DE L'EURE	159	3
Total des sièges attribués		5

5 sièges attribués au quotient

2 sièges restent à pourvoir à la plus forte moyenne

Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne

$$\frac{\text{Nombre de voix}}{\text{Nombre de sièges attribués} + 1} = \boxed{\text{Moyenne de la liste}}$$

Attribution du 1er siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	41,5	1
Liste SUD TERRITORIAL 27	31	0
Liste CFDT INTERCO DE L'EURE	39,75	0

Le 1er siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

Attribution du 2ème siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	27,67	0
Liste SUD TERRITORIAL 27	31	0
Liste CFDT INTERCO DE L'EURE	39,75	1

Le 2ème siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

Proclamation des résultats

Syndicat	Libellé	Nombre de siège(s)
	Liste UNSA TERRITORIAUX 27	2
	Liste SUD TERRITORIAL 27	1
	Liste CFDT INTERCO DE L'EURE	4
Total		7

Règle spécifique en cas d'égalité

Lorsque pour l'attribution d'un siège des listes obtiennent la même moyenne, le siège est attribué à la liste qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de voix, le siège est attribué à celle qui a présenté le plus grand nombre de candidats au titre de l'instance. Si plusieurs de ces listes ont obtenu le même nombre de voix et ont présenté le même nombre de candidats, le siège est attribué par voie de tirage au sort.

Candidats élus en qualité de :

7 sièges titulaires à pourvoir - 7 sièges pourvus				
Syndicat	Sièges	Tit/Sup	Prénom Nom	Fonction
	2	Titulaire	Pascal TREUBERD	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe
		Titulaire	Thibaut THOMIN	technicien principal de 1ère classe
		Suppléant	Davina NEUVILLE	rédacteur
		Suppléant	Magalie BAUQUEL	rédacteur principal de 1ère classe
	1	Titulaire	Delphine PLUCHET	rédacteur principal de 1ère classe
		Suppléant	Dorothee PLOYART	rédacteur principal de 1ère classe
	4	Titulaire	Olivier BOIVIN	éducateur des APS principal de 1ère classe
		Titulaire	Stephane BERTHELIER	rédacteur principal de 1ère classe
		Titulaire	Patricia VAN DER HEYDEN-LECLAIR	rédacteur principal de 1ère classe
		Titulaire	Matthieu POISSON	rédacteur principal de 1ère classe
		Suppléant	Sylvette LEBLOND	rédacteur
		Suppléant	Juliette RAZAC	rédacteur principal de 1ère classe
		Suppléant	Nelly DAVID	rédacteur
		Suppléant	Jean LEGUEY	rédacteur principal de 2ème classe

Observations et contestations éventuelles

Signatures des responsables

Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

Paris, jeudi 8 décembre 2022

Le Président



Pascal Lehoucq

Le Secrétaire



Fabrice Veb

Les délégués de listes



Flochet Delphine



AGNES